

Reconnaitances de niveaux

Reconnaissance des compétences avec le GNPU

Les attestations délivrées par le GNPU, du niveau 1 au niveau 3, permettent à leur détenteur d'intégrer directement le cursus EPF-ANMP au niveau correspondant.

Reconnaissance des compétences avec PADI

L'ANMP a signé un protocole d'accord de reconnaissance des compétences des plongeurs PADI par les instructeurs Guides de la Mer-ANMP.

NIVEAUX PADI	Compétences complémentaires à valider.	Capacités EPF ANMP reconnues.	BREVETS EPF-ANMP
OPEN WATER DIVER	1 plongée d'exploration validée par un instructeur français	Modules 0, 1 and 2	NIVEAU 1 plongeur encadré 20m
ADVANCED	1 plongée technique dans la zone des 20 m 1 plongée exploration et technique dans la zone des 40 m Assistance d'un équipier, Utilisation d'un parachute de palier, évolution dans la zone des 40m	Idem Open water, + Modules 3, 4 and 5	NIVEAU 1 plongeur autonome 20m plongeur encadré 40m
RESCUE + PADI "Deep Dive" + "Emergency First Response"	2 plongées d'exploration et techniques dans la zone des 40 m Utilisation d'un parachute de palier. Évolution dans la zone des 40m. Mouillage et organisation d'une plongée. Entretien du matériel.	Idem Advanced, + Modules 6, 7 and 8	NIVEAU 3 plongeur autonome 60m

Tableau de reconnaissance de niveaux de cours correspondants PADI /ANMP

NIVEAUX EPF-ANMP		NIVEAUX PADI	Accès au niveau supérieur
NIVEAU 1	correspond à :	OPEN WATER DIVER	
NIVEAU 2	correspond à :	ADVANCED	Qualification "plongée de nuit" vérifiée dans carnet de plongée --> peut suivre un cours RESCUE DIVER
NIVEAU 3	correspond à :	RESCUE	Qualification "plongée de nuit" vérifiée dans carnet de plongée --> peut suivre un cours DIVEMASTER

Reconnaissance des compétences avec SSI

L'ANMP a signé un protocole d'accord avec SSI concernant les reconnaissances mutuelles du premier brevet de plongeur.

Passerelle entre le plongeur "niveau 1 plongeur" EPF-ANMP et le plongeur "Open Water Diver" SSI

EPF-ANMP	OBLIGATIONS	SSI
certification "PLONGEUR NIVEAU 1"	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat médical de non contre indication à la pratique de la plongée établi depuis moins d'un an. • Autorisation parentale pour les mineurs • Effectuer, au minimum, une plongée d'adaptation aux spécificités du cursus SSI, en milieu naturel, sous la conduite d'un instructeur SSI (une partie en plongée libre, et une partie en scaphandre). 	certification "OPEN WATER DIVER"

SSI	OBLIGATIONS	EPF-ANMP
certification "OPEN WATER DIVER"	<ul style="list-style-type: none"> • voir 12 ans au moins • certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée établi depuis moins d'un an. • autorisation parentale pour les mineurs • effectuer, au minimum, une plongée d'adaptation aux spécificités du cursus EPF-ANMP et aux règles de la plongée française, avec scaphandre et en milieu naturel, sous la conduite d'un Guide de la Mer-ANMP, titulaire d'un diplôme d'Etat de niveau BEES1, DEJEPS ou supérieur. 	certification "PLONGEUR NIVEAU 1"